profundis. En Bretagne, dans le pays de Léon, des sièges vides, placés autour du feu de la Saint-Jean, sont destinés aux âmes des morts qui viennent s'y réchauffer et assister aux réjouissances.

La cérémonie religieuse a été généralement supprimée depuis la Révolution; mais on la rencontre encore dans beaucoup de villages de nos diverses provinces, notamment en Bretagne et en Picardie, et dans un grand nombre de villes du Midi, où elle se rattache généralement à la fête municipale dont le feu de la Saint-Jean est l'occasion. '.

Suivant le poète-maçon Charles Poney, en aucun lieu du monde le Précurseur n'est plus brillamment et plus joyeuse-ment fêté qu'il ne l'est encore aujourd'hui à Toulon. A Turin, la fête municipale s'est maintenue jusques à l'ère constitutionnelle. Ce dernier reflet du passé s'est éteint à la publication du *statuto*.

En Allemagne, avant la Réforme, les feux de la Saint-Jean donnaient lieu, dans certaines villes, à des solennités réglées par l'autorité civile auxquelles prenaient part la noblesse, les princes et les empereurs eux-mêmes. En 1489, la veille de Saint-Jean-Baptiste, disent les annales de Francfort, il fut élevé dans la maison des consuls, sur la place publique, un bûcher immense, surmonté de nombreux étendards, au, milieu desquels brillait celui du roi. Des branches d'arbres masquaient de leur vert feuillage le bois de ce bûcher, et avant la cérémonie du feu, il y eut une danse de seigneurs devant le roi. En 1497, Augsbourg devait être témoin d'un spectacle plus rare et plus curieux encore. L'empereur Maximiiien présidait à la fête, et la belle Suzanne Neithard mit avec une torche le feu au bûcher. Puis l'archiduc Philippe vint lui présenter la main, et ouvrit avec elle la danse autour des flammes.

A l'égard des feux de Saint-Jean allumés en Allemagne, on fait une remarque importante c'est qu'ils ne sont en usage que dans la partie méridionale de ce pays et n'ont jamais pu s'introduire dans la partie septentrionale, où les feux de Pâques, *Osterjeuer*, régnent sans partage; opposition qui se rapporte parfai-